Ces gens ne sont pas venus ici dans le but de signaler quelques cas isolés. Ils sont venus au nombre d'une cinquantaine, représentant les plus fortes industries des Provinces maritimes, afin d'exposer clairement leurs griefs, et je manquerais donc à mon devoir si je ne profitais pas de la circonstance pour réaffirmer et appuyer les arguments qu'ils ont fait valoir auprès du Gouvernement l'autre jour. La population des Provinces maritimes se rend compte qu'elle se trouve dans une situation déplorable du fait que nous n'avons pas de ministre pour représenter nos intérêts dans les conseils de la nation. Bien que je rende au très honorable premier ministre la justice qui lui est dûe pour avoir appelé certains représentants des Provinces maritimes à faire partie de son cabinet, j'avais caressé l'espoir, je dois l'avouer, que ces ministres s'efforceraient d'employer l'influence qu'ils peuvent avoir auprès du Gouvernement afin de le décider à accorder au moins quelques-unes des justes demandes des Provinces maritimes, s'il n'est pas possible de les accorder toutes. Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement sur ce sujet, car si je devais exposer la question sous ses aspects, cela me prendrait peutêtre beaucoup de temps; et j'ai déjà traité cette question plus ou moins longuement en différentes occasions de ma courte carrière parlementaire. Ceux qui m'ont précédé ici comme représentants de la région d'où je viens, ont aussi exposé nos principaux griefs dans les colonnes du hansard, de sorte qu'il est inutile pour moi de revenir sur tous les détails. La population des Provinces maritimes croit avec raison que le chemin de fer Intercolonial fut construit pour compléter l'entente faite lors de la Confédération afin de vaincre les répugnances des Provinces maritimes à se joindre au reste du Canada. Les hommes d'Etat des Provinces maritimes, à cette époque, ne voyaient pas d'un bon œil le projet de la Confédération. Or, le plus fort argument que l'on fit valoir afin de les décider à faire cause commune avec les autres provinces, ce fut la promesse de construire un chemin de fer pour les relier avec les centres commerciaux du Haut Canada de façon à leur assurer un service de transport à bon marché par voie ferrée.

A cette époque, les Etats de la Nouvelle-Angleterre constituaient le débouché naturel pour nos produits. Or, dès que les Provinces maritimes furent entrées dans la Confédération, elles furent liées, cela va sans dire, par les tarifs douaniers existant entre le Canada en général et les Etats-

Unis, de sorte que les portes du marché de la Nouvelle-Angleterre nous furent fermées. Ce marché nous convenait très bien parce que le transport par eau coûtait relativement peu. Du moment qu'il nous était fermé, il devenait évident, comme l'ont fait remarquer l'autre jour certains députés, qu'à moins d'avoir un service de transport à prix raisonnable des Provinces maritimes à Montréal, Toronto, et des provinces de l'Ouest, plus tard, l'entrée des Provinces maritimes dans la Confédération serait indubitablement préjudiciable à leurs intérêts. Or, je tiens à dire au ministre des Chemins de fer que les tarifs de transport imposés aux produits des Provinces maritimes, paralysent complètement le commerce de ces provinces, et, à moins que le Gouvernement n'apporte quelque remède à la situation les intérêts commerciaux de cette partie de notre grand Dominion seront sérieusement compromis. Grâce au travail, à l'énergie, au courage et à la persévérance dont ils ont fait preuve, les hommes d'affaires des Provinces maritimes ont développé au cours du dernier demi-siècle un commerce important dans l'est du pays et je crains que ces tarifs excessifs de transport découragent l'initiative de ces hommes d'affaires et paralysent l'effort industriel. Ces tarifs élevés constituent une injustice non seulement pour les gens des Province maritimes, mais pour le pays tont entier, car aussi sûrement que le soleil se lève à l'Orient et se couche à l'Occident, si les affaires souffrent dans une partie du pays toutes les autres régions s'en ressentiront. A moins que les Provinces maritimes obtiennent un service de transport à bon marché pour leurs produits, notre commerce ne saurait se developper; le trafic restera stagnant et nos jeunes gens seront forcés de chercher d'autres champs d'activité. Quand il a comparu devant le comité parlementaire, M. Hanna s'est permis de critiquer l'attitude non seulement des députés à la Chambre des communes, mais de tous les gens apparemment qui ne sont pas satisfaits de la question de nos chemins de fer d'Etat. Je me permettrai de lui faire observer, dans un sentiment de bienveillance, qu'au lieu de critiquer ceux qui trouvent à redire avec raison contre les méthodes d'exploitation de nos chemins de fer nationaux, il ferait bien mieux, de concert avec ses collègues du conseil de direction, de travailler à rendre notre réseau national plus populaire en donnant un meilleur service aux